

Chers parents,

Depuis la rentrée 2025-2026, vous avez remarqué qu'un temps d'accueil périscolaire est mis en place dans l'emploi du temps de l'école, de 16h à 16h30 pour les écoles de Thorigné et Mougou, ou de 16h15 à 16h30 pour l'école de Tauché. **Attention il s'agit du temps d'accueil et non du temps d'activité périscolaire (TAP).**

À 16h, la sortie est gérée par le corps enseignant pour les écoles de Thorigné et Mougou, à 16h15 pour l'école de Tauché.

À 16h30, la sortie est gérée par le personnel périscolaire.

Pour la bonne organisation du temps d'accueil ou de sortie d'école (16h ou 16h15 jusqu'à 16h30), il est important que les agents sachent où se trouvent les enfants, ils sont sous notre responsabilité sur ce créneau. Pour leur sécurité, nous devons avoir connaissance du déroulement de leur fin de journée :

- Récupérer par les parents
- Reste sur le temps périscolaire
- Rentre seul à son domicile (pour les élémentaires)

Il est demandé de faire les réservations sur le portail famille si votre enfant reste sur ce temps. Cette démarche est indispensable pour que les agents lors du pointage quotidien sur la tablette aient les informations nécessaires pour les sorties et les réservations pour vos enfants.

Pour tout renseignement complémentaire merci de vous adresser au Service Education : perisco@aigondigne.fr ou 05.49.05.96.59.

Le Service Education